

TARIFS D'ÉLECTRICITÉ 2019 COMMUNES

Commune de



Romanel-sur-Lausanne

COMPOSITION DES PRIX

Le prix de l'électricité est composé de quatre parties distinctes qui reflètent la structure des activités liées à l'électricité :



ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Montant pour l'électricité fournie.



UTILISATION DU RÉSEAU RÉGIONAL

Montant de distribution qui correspond au prix d'acheminement du courant sur le réseau local et régional.



UTILISATION DU RÉSEAU NATIONAL

Montant d'acheminement qui correspond au prix du transport du courant sur le réseau national à très haute tension géré par Swissgrid. Ce montant, reversé à cet organisme, inclut désormais l'ensemble des services système de régulation du réseau



TAXES PUBLIQUES ET ÉMOLUMENTS

Ensemble des redevances dues aux collectivités publiques. Ces montants sont entièrement reversés à la Confédération, aux cantons et aux communes. Ils financent, entre autres, le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et/ou le développement durable.

HORAIRE HEBDOMADAIRE HEURES PLEINES / HEURES CREUSES

Lundi à vendredi

■ Heures pleines

■ Heures creuses



Samedi



Dimanche



Les personnes qui souhaitent opter pour un profil double (heures pleines / heures creuses) doivent s'équiper d'un compteur double, dont les frais d'installation sont à leur charge. Pour les locataires, l'accord du propriétaire du logement est nécessaire.

VOTRE ENGAGEMENT, VOTRE CHOIX EN TOUTE LIBERTÉ

Nos offres d'énergie vous permettent de choisir le moyen de production et la provenance de votre électricité.

	VIA D'ICI + 1.5 ct./kWh	VIA ROMANDE + 0.2 ct./kWh	VIA SUISSE Produit de référence	TARIF STANDARD - 0.4 ct./kWh
PROVENANCE	100 % suisse romande (dont 50 % solaire de proximité)	100 % suisse romande	100 % suisse	100 % suisse
PRODUCTION	50% solaire 50% hydraulique	100 % hydraulique	100 % hydraulique	100% certifiée

La composition des offres est attestée par TÜV SÜD.



TÜV SÜD certifie le mix d'électricité fournie par Romande Energie (« mix fournisseur »).

PROFILS DE CONSOMMATION

VOUS CONSOMMEZ MOINS DE 60 000 KWH PAR ANNÉE

BT Simple : ce profil est destiné aux clients consommant de l'énergie principalement durant la journée. Il s'applique à la majorité des ménages et petites entreprises.

BT Double : ce profil s'adresse aux ménages ou professionnels qui ont la possibilité de moduler leur consommation d'électricité en fonction des heures pleines et des heures creuses (voir tableau). Il est également conseillé aux ménages avec application thermique (pompe à chaleur, chauffage électrique, chauffe-eau) ou possédant un appareil à forte consommation d'électricité qui peut être enclenché durant les heures creuses.

VOUS CONSOMMEZ PLUS DE 60 000 KWH PAR ANNÉE

BT Pro A : ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'adresse aux clients dont le profil de consommation présente une faible durée d'utilisation de la puissance (DUP*). Il s'applique lorsque la DUP est inférieure ou égale à 3 000 heures par année.

BT Pro B : ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement s'applique lorsque la DUP* est supérieure à 3 000 heures par année.

* DUP (h) est obtenue en divisant la consommation annuelle (kWh) par la puissance maximale mensuelle 1/4 horaire moyenne (kW).

Le profil Pro A ou Pro B est automatiquement appliqué lors du calcul de la facture, sur la base de l'acheminement le plus économique.



**POUR EN SAVOIR PLUS :
WWW.ROMANDE-ENERGIE.CH**

